

DEMANDE DE LA MAIRIE DE MARMANDE POUR LE TOMATO FIESTA 2012

Conseil Communautaire du 27 Juillet 2012

D 2012	H	08
Nombre de Conseillers		
En exercice 77		
Présents 52 pour le dossier n°1 (pas de vote), 48 pour le dossier n°2, 49 pour les dossiers n°3 à 17		
Votants 53 pour le dossier n°2, 58 pour les dossiers n°3 à 17		

Le Conseil Communautaire de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le 20 Juillet 2012 s'est réuni à la salle des Fêtes de VILLETON en séance publique, sous la présidence de M. Gérard GOUZES.

Etaient présents

Agné : M. Jean-Claude GENTIL (jusqu'au dossier n°2)

Beaupuy : -----

Birac sur Trec : M. Victor DA ROS

Calonges : M. François NERAUD

Castelnau S/Gupie : -----

Caubon S/Sauveur : M. Albert ALLEGRET

Caumont/Garonne : M. Pierre IMBERT

Clairac : M. Bernard CABANE (pouvoir de Mme Françoise BIZE, sauf pour le dossier n°2)

Cocumont : M. Jean-Luc ARMAND

Couthures/Garonne : M. Michel MOREAU

Escassefort : M. Christian FRAISSINEDE (pouvoir de M. Pierre FOURTET)

Fauquierolles : -----

FaUILlet : M. Jean-Luc VOGLER – M. Gilbert DUFOURG

Fourques/Garonne : M. Philippe CASTANIER (sauf pour le dossier n°2) (pouvoir de M. Jacques BILIRIT)

Gaujac : -----

Gontaud de Nogaret : -----

Grateloup St Gayran : Mme Louise VAYSSIERES

Jusix : -----

Lafitte sur Lot : -----

Lagruère : Mme Patricia RICHON

Lagupie : M. Jean-Max MARTIN

Le Mas d'Agenais : M. Francis DUTHIL (pouvoir de Mme Sylvie BARBE)

Longueville : M. Guy FARBOS

Marcellus : M. Jean-Claude DERC (Pouvoir de M. Jean-François THOUMAZEAU)

Marmande : Mme Sophie BORDERIE – M. Charles CILLIERES – M. Didier DUTHEIL – Mme Fatima FIGUES – M. Jean-Paul GONDELLON – M. Gérard GOUZES (sauf pour le dossier n°2) (pouvoir de M. Jean GUERARD à compter dossier n°3) – M. Jean GUERARD (pour le dossier n°1) – M. Joël HOCQU ELET – M. Philippe LABARDIN – Mme Anne MAHIEU – M. René QUINTAA (pouvoir de M. Michel CERUTI)- M. Alain RYNDZUNSKI – Mme Laurence VALAY – Mme Nicole VIEILLEFOND

Mauvezin/Gupie : -----

Meilhan sur Garonne : -----

Puymiclan : M. Pierre CAMANI (pour le dossier n°1)

Saint Avit : -----

St Barthélémy d'Agenais : M. Roland CAROFF

Saint Martin Petit : M. Alain RICHARD

Saint Pardoux du Breuil : Mme Jocelyne LABAT-MANGIN

Saint Sauveur de Meilhan : M. Francis LABEAU

Sainte Bazeille : M. Christian JADAS – M. Gilles LAGAÛZERE – M. Michel VIGNEAU

Samazan : M. Michel LE BOUSTOULER – M. Serge MARROCCO

Sénéstis : -----

Seyches : M. André CORIOU – Mme Marie-France ORTOLAN

Taillebourg : M. Jean-Pierre VACQUE

Tonneins : Mme Liliane BORDES – Mme Liliane KULTON (pouvoir de M. Jean-Pierre MOGA, sauf pour le dossier n°2) – M. Pascal PENE (pouvoir de M. Hervé CASTAGNA) – M. Daniel TESSIER

Varès : -----

Villeton : M. Jean GUIRAUD

Virazeil : M. Michel CAZASSUS – Mme Nathalie PINASSEAU

Absents ou excusés : M. Pascal LAPERCHÉ – M. Bernard ESCOLL – M. Marius CANDERLE – Mme Danièle BOULIIN – Mme Françoise BIZE – M. Pierre FOURTET – M. Christian LABAT – M. Christian LASSORT – M. Jacques BILIRIT – M. Jean-François THOUMAZEAU – Mme Danièle ANGOT – M. Thierry CONSTANS – M. Michel GUIGNAN – Mme Maryse VULLIAMY – Mme Sylvie BARBE – M. Michel CERUTI – M. Jean GUERARD (à compter du dossier n°2) - M. Daniel BORDENEUVE – M. Thierry MARCHAND – Mme Régine POVEDA – M. Michel COUZIGOU – M. Jacques BRO – M. Hervé CASTAGNA – M. François DAUNIS – M. Jean-Pierre MOGA – M. Jacky TROUVE – M. Jean-Claude GENTIL (à partir du dossier n°3) – M. Pierre CAMANI (à partir du dossier n°2) – Gérard GOUZES (pour le dossier n°2) – Philippe CASTANIER (pour le dossier n°2)

Pouvoir de : Mme Françoise BIZE à M. Bernard CABANE (sauf pour le dossier n°2) – M. Pierre FOURTET à M. Christian FRAISSINEDE – M. Jacques BILIRIT à M. Philippe CASTANIER – Mme Sylvie BARBE à M. Francis DUTHIL – M. Jean-François THOUMAZEAU M. Jean-Claude DERC – M. Michel CERUTI à M. René QUINTAA – M. Jean-Pierre MOGA à Mme Liliane KULTON (sauf pour le dossier n°2) – M. Hervé CASTAGNA à M. Pascal PENE – M. Jean GUERARD à M. Gérard GOUZES (à partir du dossier n°3)

Secrétaire de Séance : M. Christian JADAS

Dossier n°10 -

DEMANDE DE LA MAIRIE DE MARMANDE POUR LE TOMATO FIESTA 2012

Depuis 2009, l'évènement Tomato Fiesta de Marmande a pris une nouvelle importance, de par les nouveaux partenariats qui ont pu voir le jour.

Cette manifestation est maintenant inscrite dans une démarche départementale, au même titre que le grand Pruneau Show d'Agen.

Pour l'année 2012, les principaux organisateurs, notamment la Mairie de Marmande, ont proposés de franchir un palier supplémentaire, notamment dans le contenu festif du programme pour accentuer l'encrage dans son environnement départemental et régional.

La manifestation a lieu les 20 et 21 juillet 2012.

La Communauté d'Agglomération Val de Garonne a aidé la manifestation en 2010 et en 2011 à hauteur de 30 000 €. Pour l'édition 2012, la commune de Marmande a sollicité la Communauté d'Agglomération pour le même montant soit 30 000 €.

Le Conseil Général est sollicité à hauteur de 25 000 €. La Mairie de Marmande, en plus de la mise à disposition des services techniques et culturels, participe à hauteur de 38 275 €. La Subvention du Conseil Régional est, quant à elle de 20 000 €.

Le Budget prévisionnel de la manifestation est le suivant :

- Dépenses = 117 775 €
- Recettes = 117 775 €

Mairie de Marmande : 38 275 €
Conseil Général : 25 000 €
Conseil Régional : 20 000 €
VGA : 30 000 €
Divers : 4 500 €

Le Président propose au Conseil de bien vouloir approuver la délibération suivante :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

Décide d'attribuer à la commune de Marmande une subvention pour un montant de 30 000 €, dans le cadre de l'organisation du TOMATO FIESTA,

Précise que cette somme est inscrite au Budget Primitif 2012 au compte 657341,

Autorise M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Résultat du vote

Votants : 58 Pour : 58 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Marmande, le 27 juillet 2012

Acte signé électroniquement
Certificat Fiducio n°7ffd97d8e889e85a5978b79c46f9138d

Le Président,

Gérard GOUZES

Acte
Publication / affichage
Le **2/08/2012**
Notification
Le